

L'actualité globale de la CCAS met en évidence une situation où tout est dit et son contraire.

Fidèle à ses principes, comme il l'a toujours fait et sans nier la réalité, le Syndicat FO de la CCAS se doit de rétablir la vérité !

Les syndicats non représentatifs, qui par conséquent, ne siègent pas dans les instances représentatives du Personnel IRP ne disposent d'aucune information sur les dossiers en cours.

Sans doute dans le but de justifier leur présence, purement symbolique, en alimentant les peurs et les craintes légitimes du personnel, ils ne manquent pas une occasion de répandre des bruits sans fondement.

Rappelons à ce sujet notre proposition de créer un cadre élargi d'échanges entre la direction et les organisations syndicales, qui contribuerait à mettre un terme à ce type d'agissements.

### **UN SOUTIEN SANS FAILLE À TOUS LES SALARIÉS**

Concernant la situation de la CCAS, il faut rappeler que le syndicat FO a toujours défendu la situation des salariés et leur emploi. À ce titre, nous exprimons notre soutien et notre solidarité aux salariés de St Lary ainsi que ceux de la Ville du Bois et de Richerand pour lesquels nous exigeons des solutions individuelles justes qui prennent en compte leur forte expertise professionnelle.

### **UNE UNITÉ SYNDICALE OUI, MAIS PAS À N'IMPORTE QUEL PRIX !**

Le transfert des 32 centres à Campeole, qui ne s'appuie pas sur un diagnostic par unité économique, pose un réel problème de viabilité économique pour nos structures à long terme.

La situation actuelle ne pourra pas trouver une issue acceptable si la mise en œuvre de solutions imposées par les directions se poursuit. De plus, elle provoque une pression psychologique inacceptable sur les agents légitimement inquiets pour leur avenir. Il est temps de rétablir un véritable dialogue pour permettre que ce dossier prenne en compte de tous les paramètres, économiques et sociaux.

Le Syndicat FO dans une logique de rassemblement syndical, seul capable de faire face aux attaques venant de toutes parts, souhaite que l'unité syndicale se fasse dans un esprit de confiance et de respect.

Le syndicat FO ne s'appuiera pas sur une expression démagogique à visée électoraliste, mais sur des positions responsables dans l'intérêt des salariés des organismes sociaux.